

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES ECOLES DE TIR

30 et 31 mars 2024

Salle Henri Brouillard

Route de Louvain à PONT REAN

GPS : 48°00' N et 1°46'46" O

Les épreuves se dérouleront selon le règlement définit dans la Gestion Sportive 2023/2024. La présentation de la licence de la saison 2023/2024 est obligatoire.

DATES	HORAIRES DES SERIES									
	PISTOLET-CARABINE		CARABINE 3x20		ARBALETE FIELD		PISTOLET 3x7		PISTOLET VITESSE	
N SERIES	N°SERIE	26	N°SERIE	3	N°SERIE	4	N°SERIE	1	N°SERIE	1
Samedi 30 mars	1	10h45-11h45	11	10h15-11h55						
	2	13h30-14h30	12	13h15-14h55	21	13h15-14h15	31	13h00-13h30	51	13h00-13h30
	3	15h00-16h00	13	15h15-16h55	22	14h45-15h45	33	14h30-15h00	53	14h30-15h00
	4	16h30-17h30	14		23	16h15-17h15	35	16h00-16h30	55	16h00-16h30
							36	16h45-17h15	56	16h45-17h15
Dimanche 31 mars										
	6	10h45-11h45	16	10h15-11h55	25	10h30-11h30	39	10h30-11h00	59	10h30-11h00
							40	11h15-11h45	60	11h15-11h45
	7	13h45-14h45	17	13h15-14h55	26	13h30-14h30	41	13h30-14h00	61	13h30-14h00
							42	14h15-14h45	62	14h15-14h45
							43	15h00-15h30	63	15h00-15h30
							44	15h45-16h15	64	15h45-16h15

La remise des médailles aura lieu le dimanche 31 mars à 17H00.

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "Carabine 10m, Pistolet 10m, Carabine 3x20, Pistolet 3x7, Pistolet Vitesse et Arbalète Field" l'accès au championnat de Bretagne est open cependant la participation à un championnat départemental est obligatoire.

Les épreuves Pistolet, Carabine et 3x20 se tirent sur cibles électroniques.

Dans le but d'uniformiser la présentation des plans de tir, c'est l'heure du 1er coup de match (et non l'heure de début de la période de préparation et d'essai) qui sera affichée pour la carabine, le pistolet précision.

Frais d'engagement : A régler à l'inscription Individuel : 7 €
Equipes : Gratuit

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées à Alain Garlatti.

Ces fiches photocopiées et accompagnées du règlement seront envoyées par le responsable Gestion Sportive au club organisateur du championnat (E.T.G.P.R.) à : Jean André 52 allée de Quiberon 35700 Rennes ou remise sur place le jour de la compétition.

Chèque à l'ordre de : Espace Tir Guichen Pont Réan

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : alain.garlatti@orange.fr